

École Publique L'Oiseau Bleu
9 rue de l'Atlantique 85220 Saint Maixent sur Vie

Procès-verbal du Conseil d'Ecole du 6 novembre 2018.

Étaient présents :

ENSEIGNANTS :

Madame Annie PEROCHEAU, classe de TPS/PS/MS,
Madame Brigitte DORY, classe de MS/GS,
Madame Carole BROSSIER, classe de CP, directrice,
Monsieur Mickaël BOSSIS, classe de CE1/CE2,
Madame Delphine FLAIRE, classe de CE2/CM1,
Madame Christina BALLANGER, classe de CM1/CM2,
Madame Gwénola LAMBERT, classe de CP, décharge de direction.
Monsieur Hervé MINGUET, enseignant spécialisé RASED (pour le point 5).

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Mesdames Adeline ELINEAU, Pascale GUILBAUD, Sandra LINET, Nathalie COHEN, Axelle DUPE, Cindy METAYER, Frédérique CHENOT-ALEMANY et Messieurs Nicolas LUCAS et Vincent DANIEAU.

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS :

Monsieur Jean GROSSIN, Maire de la commune,
Monsieur Joseph BRETOME, adjoint aux affaires scolaires,
Madame Guylène GUILBAUD, conseillère municipale,
Madame Nathalie PONCET, conseillère municipale.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Annie PEROCHEAU.

Absents excusés :

Monsieur Gilles JOSEPH, IEN,
Madame Virginie DUBREUIL, conseillère municipale,
Madame Marie-Bernadette DAUTREPPE, conseillère municipale,
Madame Laurence NORMAND, parent d'élève.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Approbation du conseil d'école du 19 juin 2018.
2. Elections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.
3. Suivi des effectifs.
4. Personnel de l'école.
5. RASED : fonctionnement, demande de subvention exceptionnelle.
6. Bilan coopérative scolaire année 2017 / 2018.
7. Règlement intérieur.
8. Présentation du projet d'école validé, programme d'actions de l'année 2018/2019.
9. Autres projets (sorties, animations).
10. Matériel, mobilier scolaire, équipement informatique.
11. Sécurité (PPMS).
12. Questions diverses.
13. Questions des parents.

La séance est ouverte à 18 h 30 par Mme BROSSIER, Présidente du conseil d'école.
L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Approbation du compte-rendu du précédent conseil d'école :

Avant de procéder au vote, la présidente demande aux membres du conseil s'ils ont des remarques à faire ou des modifications à apporter au compte-rendu de la dernière séance (19 juin 2018).

Aucune modification n'est souhaitée, le procès verbal est donc approuvé à l'unanimité.

2. Élections des représentants de parents d'élèves :

Elles se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018.

Une seule liste : 6 titulaires : M Lucas(GS et CM1) Mme Elineau (CP et CM1), Mme Guilbaud (MS), Mme Linet (GS et CP), M Danieau (CE1), Mme Cohen (PS et CE1).
Ainsi que 4 suppléantes : Mme Dupé Axelle (PS et CP), Mme Normand Laurence (CM1), Mme Métayer Cindy (MS et CE1) et Madame Chenot- Alémany Frédérique (MS).

Nous remercions tous ces parents qui font le choix de s'investir pour l'école.

Nous rappelons l'importance du rôle des parents élus, ils sont en effet pleinement associés à la vie de l'école et de l'établissement scolaire notamment en participant au conseil d'école qui vote :

- le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école : intégration des enfants handicapés, restauration scolaire, hygiène scolaire, sécurité des enfants, etc.

- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires, éducatives, sportives ou culturelles
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire.

Il y avait 191 inscrits sur la liste électorale, 119 parents ont voté, soit 62,30% de votes.

3. Suivi des effectifs.

Nous comptons aujourd'hui 136 élèves pour 94 familles.

Une élève a quitté l'école pour cause de déménagement lors des vacances de la Toussaint.

Une fratrie de 3 enfants va arriver courant novembre.

Deux TPS devraient faire leur rentrée en février et trois autres après les vacances de printemps si les effectifs le permettent.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

TPS/PS/MS : 5 / 13 / 9 = 27 (22 présents actuellement)

MS/GS : 10 / 17 = 27

CP : 17

CE1 : 20

CE2/CM1 : 15 / 10 = 25

CM1/CM2 : 7 / 18 = 25

Depuis la rentrée scolaire, trois fois par semaine, un groupe tournant de GS (5 ou 6 élèves) intègre la classe de CP après la récréation du matin, ce qui permet d'alléger la classe de MS/GS.

De plus pendant la sieste des petits, tous les MS sont réunis avec Madame Pérocheau, ce qui permet à Madame Dory de se consacrer aux GS.

L'an prochain, d'après le tableau des naissances de 2016, nous devrions accueillir 14 PS (+ 4 TPS) et 18 CM2 quitteront l'école, ce qui amènerait à un total de 139. Nous constatons une certaine stabilité dans les effectifs, cependant il est important de procéder rapidement aux prévisions pour la rentrée prochaine. Il faudrait donc porter à la connaissance des nouvelles familles qu'elles doivent procéder aux inscriptions de leurs enfants entrant en PS en septembre 2019 (via l'arbre de Noël du Val de Vie et le bulletin municipal).

4. Personnel de l'école.

Au niveau des enseignants : nous sommes cette année 7 enseignants pour 6 classes.

Les titulaires :

Mme PEROCHEAU Annie pour la classe de TPS/PS/MS.

Mme DORY Brigitte pour la classe de MS/GS.

Mme BROSSIER Carole pour la classe de CP et la direction.

Mr BOSSIS Mickaël pour la classe de CE1.

Mme FLAIRE Delphine pour la classe de CE2/CM1

Mme BALLANGER Christina pour la classe de CM1/CM2.

Mme LAMBERT Gwénola est nommée pour l'année et assure la décharge de Madame BROSSIER (déchargée le jeudi et vendredi, jeudi pour une mission sur le « climat scolaire » et vendredi pour la direction de l'école).

Madame Christina BALLANGER sera présente jusqu'à la fin du mois de janvier car elle effectue un mi-temps annualisé, elle sera remplacée jusqu'à la fin de l'année scolaire par Madame Stéphanie CHACUN.

Au niveau du personnel municipal :

Line BOURON assure la garderie du matin puis la matinée et l'après-midi de classe en MS/GS.

Anne HUSSEAU est attitrée à la classe de TPS/PS/MS le matin, assure la surveillance de cour sur le temps de la pause méridienne puis le ménage du soir.

Aurélia RIVE assure le premier service de cantine puis la surveillance de sieste, le temps de classe en TPS/PS/MS puis la garderie du soir et le ménage.

Alaïs AMELINEAU assure la préparation et le service de cantine ainsi que le ménage + soutien garderie du soir jusqu'à 17h30.

Alexandra GARROT vient en aide au service et au ménage de cantine puis assure l'entretien du bâtiment élémentaire.

Les contrats d'Alexandra, Aurélia et Anne ont été renouvelés jusqu'à la fin de l'année scolaire. Il s'agit de contrats aidés (40% d'aide sur 20 heures de travail, soit 8 heures par personne).

La Municipalité a créé un poste : Madame Alaïs AMELINEAU est désormais une employée de la Commune, elle sera stagiaire pendant un an puis sera titularisée.

5. RASED : fonctionnement, demande de subvention exceptionnelle.

Monsieur Hervé Minguet prend la parole.

Il explique que le RASED (réseau d'aides aux élèves en difficultés) intervient sur 5 écoles du canton de Saint Gilles Croix de Vie, réparties sur 8 communes. Il est composé de 4 personnes : Hervé MINGUET et Catherine ADRIEN chargés de l'aide à dominante pédagogique, Anita CHARRIER chargée de l'aide à dominante relationnelle et Ariane AUDEBRAND psychologue scolaire.

L'intervention de Monsieur Minguet concerne l'exercice de Madame Audebrand, psychologue scolaire. En effet, elle a fait parvenir un courrier aux mairies des écoles dans lesquelles elle travaille, pour faire une demande de subvention exceptionnelle. Lors de ses missions auprès des élèves, elle utilise des tests psychométriques, outils indispensables pour effectuer des bilans psychologiques. Or les tests qu'elle utilise sont désormais obsolètes (dépassés depuis 2 ans pour l'un, 4 ans pour le second). Un investissement est indispensable mais ces tests sont onéreux (3 327,54 euros) . Elle sollicite donc la participation financière de chaque commune concernée, au prorata du nombre d'élèves inscrits dans les écoles.

Concernant Saint Maixent, la somme demandée est de 255,76 euros.

Monsieur le Maire confirme qu'il a bien été destinataire de ce courrier et signale aux membres du conseil d'école que le sujet sera présenté au conseil municipal du 3/12/2018.

Les parents d'élèves se disent étonnés et ne comprennent pas que cette demande s'adresse aux mairies et pas à l'Education Nationale.

La directrice rappelle que L'Etat fixe les programmes nationaux et prend en charge le recrutement, la formation et la rémunération des personnels enseignants. Le directeur d'école, nommé parmi ces derniers, veille au respect de la réglementation et au déroulement des enseignements au sein de l'école.

La commune est propriétaire des locaux scolaires et en assure la construction, la reconstruction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement. (De ce fait, la demande du RASED s'adresse aux communes). Elle gère également certains personnels non enseignants qui travaillent à l'école, notamment ceux qui s'occupent de l'entretien et du service de restauration.

Parallèlement, la coopérative scolaire (gérée par les élèves et les enseignants, par classe ou par école), dotée d'un budget propre, peut financer des projets éducatifs ou des actions de solidarité à l'école, à condition de ne pas se substituer aux obligations de la commune qui assume les dépenses d'entretien et de fonctionnement.

6. Bilan coopérative scolaire année 2017 / 2018.

Compte de fonctionnement général du 1er Septembre 2017 au 31 août 2018 en euros		Coopérative scolaire / Foyer coopératif l'oiseau bleu 9 rue de l'Atlantique 85220 Saint Maixent sur Vie	
Compte CCP n° 0 Compte bancaire n° 23185810		Date : 08/11/2018	n° d'affiliation à l'OCCE 18/053
CHARGES	EUROS	PRODUITS	EUROS
607 Achats de produits de cession	6 159,09	707 Ventes de produits pour cession	8 512,65
618 Charges des activités éducatives	5 871,62	708 Produits des activités éducatives	4 438,35
6281 Cotisations versées à l'OCCE	304,00	741 Subventions reçues	0,00
6282 Assurances versées	0,00	742 Subventions d'associations	0,00
650 Autres charges courantes	0,00	75 Autres produits courants	0,00
670 Charges exceptionnelles	71,90	756 Cotisations reçues	0,00
680 Budget de gros équipement	0,00	76 Produits financiers	0,00
		77 Produits exceptionnels	640,00
Total des charges =	12 406,61	Total des produits =	13 591,00
	+		+
Excédent (1) =	1 184,39	Déficit (2) =	0,00
	=		=
Total (3) =	13 591,00	Total (4) =	13 591,00
BILAN simplifié au 31 août 2018			
ACTIF		PASSIF	
512 BANQUE *		110 Report à nouveau (31/08/N-1)	2 949,01
ou	4098,08	+	
514 CCP *		120 Excédent	1 184,39
+		-	
530 CAISSE	35,32	129 Déficit	0,00
Total de l'Actif (5) =	4 133,40	Total du Passif (6) =	4 133,40
		← = →	
(1) Il y a Excédent si Produits > Charges		(4) Produits + Déficit éventuel	
(2) Il y a Déficit si Charges > Produits		(3) et (4) doivent être égaux !	
(3) Charges + Excédent éventuel		(5) et (6) doivent être égaux !	
Nom du mandataire :	BOSSIS Mickaël	Signature :	

Nous remercions l'APE qui aide financièrement l'école en participant à l'achat de matériel et aux sorties scolaires.

Nous remercions également les parents d'élèves qui alimentent la coopérative, que ce soit par dons directs ou bien par leur participation aux diverses actions menées (goûter, achats de photos scolaires, chocolats de Noël...).

A la rentrée 2018/2019, les dons de parents s'élèvent à 658 euros.

7. Règlement intérieur

Il nous faut à la demande de l'Inspection Académique porter un nouvel article au règlement intérieur, concernant l'usage du téléphone portable. (*loi du 3/08/2018*)

Proposition d'article : *L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans l'établissement et durant les activités d'enseignement qui ont lieu hors de l'établissement scolaire (plateaux sportifs et sorties scolaires).*

La proposition est adoptée à l'unanimité. L'article 13, rubrique « Vie de l'école » sera ajouté au règlement.

L'article 10 est modifié : *Tout vol ou perte de bijou ou objet personnel à l'école ne pourra engager la responsabilité de l'équipe éducative.*

Le règlement modifié sera consultable sur le blog de l'école à l'adresse suivante : <http://passerelle.ac-nantes.fr/oiseaubleu85/> et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

8. Présentation du projet d'école validé, programme d'actions de l'année 2018/2019.

En ce qui concerne le projet d'école, nous débutons la première année du nouveau projet d'école 2018/2022.

Le projet que nous avons construit en équipe a été validé par notre hiérarchie et nous devons vous le présenter ce soir.

Lecture des axes et présentation des actions menées cette année :

AXE n°1 Favoriser l'implication des élèves pour assurer la maîtrise des fondamentaux : « lire, écrire, compter ». Objectif(s) : améliorer les résultats des élèves dans tous les domaines.
AXE n°2 Placer le langage oral au centre des apprentissages. Objectif(s) : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral
AXE n°3 Construire des parcours éducatifs diversifiés (artistique, culturel, citoyen, santé). Objectif(s) : comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Actions menées cette année scolaire :

- Visite de parents en classe. Dans un certain nombre de classes, les parents seront invités à venir passer un moment d'observation. Pour l'instant, les parents de petite section et de CP qui pouvaient se rendre disponibles, ont pu assister à des séances de lecture en CP et observer une partie de la matinée en maternelle.
- Semaine de la maternelle. Participation de la classe de MS/GS du 19/11 au 23/11.
- Semaine des maths.
- Ateliers sciences de janvier à juin pour les élèves de MS et GS en petits groupes pour favoriser la démarche d'investigation.
- Programmation maths Tuxboat, scratch junior.
- Centres de mathématiques. Les classes de CP et CE1 abordent les mathématiques sous forme d'ateliers, ce qui laisse plus de place à la manipulation, et permet de diversifier les apprentissages.
- Lecture grands vers petits : les élèves les plus grands vont préparer des lectures pour les plus petits (travail de la lecture à voix haute, articulation, intonation...).
- Utilisation de ressources numériques (*I love english school numérique* cycle 3 par exemple).
- Echange avec l'infirmière sur des thèmes comme le sommeil ou l'utilisation des écrans.
- Projet d'intervention de la Protection civile ou des pompiers pour travailler sur les gestes de premiers secours, l'alerte, la mise en sécurité.
- Liaison avec le club des aînés, une rencontre aura lieu au printemps avec la classe de CM1/CM2.

9. Autres projets

Participation aux Prix des Incorruptibles (achats des séries par l'APE) avec un vote en fin d'année.

Médiathèque :

Trois créneaux par classe. Premières séances cette semaine : 13/11 et 15/11 et 16/11. Puis les 26, 28 et 29/03, ainsi que les 4, 6 et 7/06.

Semaine de la maternelle :

La classe de MS/GS est inscrite dans le dispositif « semaine de la maternelle » proposé par l'IA. Elle se déroulera du 19 au 23 novembre. Cette année, le thème est « *des mots pour dire des mots pour grandir* ».

Piscine

Les élèves de CP au CM2 vont bénéficier de séances de piscine au nouveau complexe aquatique. 8 séances pour tous.

Merci aux parents accompagnateurs qui doivent obligatoirement être agréés. Nous rappelons que désormais deux classes sont accueillies au même moment à la piscine, les élèves sont donc répartis en quatre groupes. Les parents accompagnent l'ensemble des élèves et ne sont pas obligatoirement dans le groupe de leur enfant.

Gymnastique

Les élèves de CP et CE1 bénéficieront de 8 séances à la salle du Fenouiller à partir du 7 février.

Golf

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 se rendent sur le golf des Fontenelles pour 6 séances jusqu'au 20/11.

La gymnastique, le golf et la piscine sont des activités entièrement financées par la Communauté de Communes, transports compris.

Animations Communauté de Communes proposées pour les classes élémentaires

- préservation de l'environnement
- recyclage
- tri des déchets
- gaspillage alimentaire
- compostage

Cross de secteur

Il s'est déroulé le lundi 15 octobre pour les élèves du CP et CE1. Il s'agissait d'une nouvelle formule. En effet les élèves ne participait pas à une course de vitesse mais à une course dans laquelle ils devaient remplir le contrat qu'ils s'étaient fixés. Il n'y a donc plus de classement.

Intervention musique

C'est Madame Clothilde Rossigneux qui devrait les dispenser au troisième trimestre si les projets sont acceptés par l'Inspection Académique.

Les Art'eliers :

Nous reprenons l'organisation d'une demi-journée dédiée aux arts plastiques par période, en répartissant les élèves. Première session le lundi 19/11 pour les classes élémentaires.

Avec l'APE

- Cinéma : jeudi 20 décembre au matin pour toute l'école.
- Fête de Noël : le vendredi 21 décembre.

Le spectacle se déroulera en deux parties.

19H30 : spectacle des maternelles et des CP

20h30 : spectacle élémentaire

Le nombre d'entrées sera limité à 4 par famille et par spectacle. Ne pas hésiter à redistribuer les entrées qui ne servent pas à des familles intéressées.

10. Matériel, mobilier scolaire, équipement informatique.

Un VPI a été installé dans la classe de MS/GS. C'est donc désormais 5 classes sur 6 qui bénéficient de cet équipement.

Nous avons également reçu 6 tablettes. Pour l'instant, elles ne sont pas en fonctionnement car nous attendons des protections puisqu'elles pourront être utilisées directement par les élèves.

Un appel à projet a été lancé par l'Etat "*Écoles numériques innovantes et ruralité*"- Phase 2. La commune de Saint-Maixent sur Vie comptant moins de 2 000 habitants, est éligible à ce projet. Le financement est partagé : 50% commune / 50% Etat. Le conseil municipal a

voté et accepte de participer financièrement à hauteur de 5 000 euros (+ 5 000 euros Etat). Grâce à cela, la classe mobile vieillissante (10 ans d'ancienneté) va pouvoir être renouvelée. Nous remercions la Municipalité pour cet investissement qui apportera une plus-value à nos élèves. En effet, Chaque élève doit être à même de tirer partie de ses recherches grâce aux outils numériques tout en exerçant son sens critique en confrontant les informations. Les TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication) ouvrent des possibilités très riches en matière de travail sur les textes, sur les sons, sur les images et sur leurs combinaisons. Les nouvelles technologies peuvent également contribuer à une différenciation des apprentissages à l'intérieur de la classe, elles permettent d'individualiser les activités de l'élève et de mettre en place des parcours de remédiation.

Pendant l'été, les serrures de l'école ont été changées pour une harmonisation. Les portes des classes ferment désormais à clé.

11 Sécurité, PPMS.

Depuis le début de l'année scolaire, nous avons exécuté un exercice évacuation incendie ainsi qu'un exercice de confinement alerte intrusion.

L'exercice alerte intrusion s'est réalisé en présence d'un officier de gendarmerie. Nous avons mené l'exercice très sérieusement, jusqu'à avertir les secours qui sont très réactifs. Nous avons utilisé le 114 (Secours par SMS pour les malentendants).

L'officier de gendarmerie a constaté que l'exercice s'était très bien déroulé dans l'ensemble.

Il a conseillé de fermer à clé toutes les portes extérieures de l'école pendant le temps de classe. Une réflexion est en cours à ce sujet car cela change les habitudes de l'école.

Qu'en est-il de l'alarme ? Monsieur le Maire nous indique qu'elle est commandée et qu'elle sera installée dans les semaines à venir. Il y aura différentes sonneries selon le danger (incendie, intrusion).

12 Questions diverses

Voyage scolaire 2018 / 2019. Le voyage qui s'est déroulé en Auvergne du 15 au 19/10/2018 s'est très bien passé.

Nous remercions la Mairie ainsi que l'APE pour leur aide financière auprès des familles. Grâce aux diverses actions menées l'an passé, la coopérative a pu également participer financièrement.

Ce voyage est revenu pour les familles à 85 euros par enfant.

17 enfants ont pu également bénéficier de l'aide ANCV.

Nous remercions également les enseignantes pour leur investissement ainsi que les accompagnatrices qui ont été très opérationnelles.

13 Questions de parents

Les parents élus ont fait passer 93 questionnaires, il ont reçu 15 réponses (soit 16,12%), ce qui est très peu et ne semble pas vraiment représentatif.

Le conseil d'école en étudie les réponses.

Garderie :

Manque d'espace, surtout en hiver.

La municipalité rappelle qu'il y a une possibilité pour le personnel d'utiliser la cantine, notamment pour les élèves qui souhaiteraient faire leurs devoirs au calme, mais ce sans aide du personnel qui doit gérer l'ensemble du groupe.

La majorité des parents ayant répondu au questionnaire semble satisfaite du service.

Cantine :

Prix du repas élevé (3,50 euros).

La Municipalité invite les parents à regarder ce qui se pratique dans les communes environnantes. Il faut également rappeler que cette somme ne couvre qu'une partie du coût réel du repas.

La majorité des parents ayant répondu au questionnaire semble satisfaite du service.

Sécurité :

Le parking est dangereux.

La Municipalité n'a pas décidé d'aménagements complémentaires. La gendramerie pourrait être invitée à se montrer afin de sensibiliser les automobilistes et faire de la prévention.

40% des parents ayant répondu au questionnaire ne sont pas totalement rassurés par la sécurité aux abords de l'école.

Cadre scolaire :

La majorité des parents ayant répondu au questionnaire semble satisfaite des relations entretenues avec le corps enseignant. Cependant une minorité estime qu'il y a peu d'échange et de rares « bonjour ». Les enseignants montrent leur étonnement à cette remarque et en sont navrés. Ils rappellent qu'ils se tiennent à la disposition des parents pour les rencontrer lorsque ceux-ci en ressentent le besoin.

Dans les questionnaires (anonymes), on note une remarque sur des adultes qui manqueraient de patience vis à vis des enfants. La directrice rappelle que le conseil d'école n'est pas le lieu pour traiter des questions sur le relationnel entre individus. Il est important pourtant de communiquer. Si l'adulte est un personnel communal, il faut s'adresser à la mairie. Si l'adulte est un enseignant, il faut s'adresser directement à lui ou à la directrice mais ne pas rester sur un mauvais ressenti.

Divers :

Les toilettes ne seraient pas propres.

Le ménage est fait tous les jours et les toilettes sont la priorité.

Domage qu'il n'y ait pas de kermesse.

L'organisation d'un tel événement n'est pas à l'ordre du jour. D'autres manifestations sont organisées durant l'année : la fête de Noël, le carnaval, le vide-grenier). L'APE ne peut pas multiplier les manifestations mais invite tous les parents qui ont de nouvelles idées à venir à l'assemblée générale et à intégrer l'association.

Visite à l'unité de vie ?

Il y avait eu un premier contact lors de l'ouverture mais ce n'est pas envisageable aujourd'hui car il n'y a pas d'animatrice.

Le temps de sieste est trop court, surtout en début d'année.

L'organisation actuelle du personnel municipal ne permet pas de modifier l'horaire de sieste.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

A Saint Maixent sur Vie, le 22 novembre 2018.

La Secrétaire de séance
Madame Annie Pérocheau

La Présidente du Conseil
Madame Carole BROSSIER

Copie transmise à :

1. Monsieur l'Inspecteur de l'Education Nationale.
2. Monsieur le Maire de la commune de Saint-Maixent-sur-vie.
3. Mesdames et Messieurs les représentants de parents d'élèves.
4. Mesdames et Messieur les enseignants de l'école.
5. Mesdames et Monsieur les enseignants du RASED.
6. Madame la DDEN .